

Collectif Réseau d'êtres

association de la loi de 1901
15 rue du Général de Reffye 8000 ÉPINAL

RÉUNIONS DU BUREAU

Réunion du 5 septembre 2019.

Le bureau s'est réuni le 5 septembre 2019 à 9h00, 15 rue du Général de Reffye, ÉPINAL.

Présents : Thierry CLAUDEL, Christine DEVALLOIS, Louise FETET, Charles KRAEMER, Ludovic LEMASSON, Hubert SYLVESTRE.

Excusés : Jean-Yves MACÉ, Philippe VALLET.

Assistait également à la réunion : Marion GARNIER

Ordre du jour :

- Administration
- Festival international de sociologie
- Initiation à l'économie
- Forum des associations
- Interpellation des élus
- Relations avec la Communauté d'agglomération d'Épinal
- Local de la rue Lyautey
- P.I.L. 88
- Journée du 12 octobre du C.A.C.

1 - ADMINISTRATION :

Communication : Les supports sont à l'impression. L. Fetet créera la page Facebook dès qu'elle pourra accéder à Gmail. Elle fera un événement Facebook pour le salon des associations, avec M. Garnier.

H. Sylvestre ne parvient pas à visualiser le logo sur le papier à en-tête, sans doute un problème de format et L. Lemasson souhaite disposer d'une signature numérique. M. Garnier interroge S. Yverneau-Brahy sur ces deux sujets.

Disponibilité et motivation des membres du bureau :

Th. Claudel qui essaie de jongler entre ses trois employeurs et deux associations, est toujours motivé mais n'est pas toujours disponible le soir.

L. Fetet estime que la dynamique du bureau est bonne mais qu'on manque d'outils. Elle a la même disponibilité que jusqu'à présent.

L. Lemasson essaiera d'être autant présent et sa motivation est intacte.

Ch. Kraemer voudrait être plus disponible mais ne peut être plus présent pour des raisons professionnelles. Il sera en retraite en janvier 2021. Il pense également qu'il faut réfléchir aux heures de réunions aussi bien pour le bureau que pour le Collectif. Les membres de ce dernier seraient sans doute plus motivés par des actions concrètes.

H. Sylvestre est toujours autant disponible. Pour les réunions générales, il pense qu'il faut réfléchir aux heures qui ne sont pas pratiques pour tout le monde.

Ph. Vallet qui a envoyé un message sur ce sujet n'est pour le moment disponible que partiellement. Th. Claudel lui demandera la restitution du deuxième chèque.

Finances : Thierry indique la réserve sur le compte du CME88 : 6 000€ correspondant à l'acompte de 50% de la subvention de la Région. La subvention du Département des Vosges a été notifiée : 4 000€ (le bilan sera à fournir le 12/10/19 au plus tard).

La subvention FDVA (DRCCSPP) de 5 000€, n'est pas encore notifiée à ce jour. La subvention de la Communauté d'agglomération d'Épinal devrait être notifiée à l'automne (4 000€).

En prenant en compte les dépenses : Affiliation/Assurance à la Ligue88, conception et impression du flyer et adhésion à l'Association de gestion du centre culturel d'Épinal, pour un total d'environ 1 500€, nous pouvons considérer qu'environ 23 000€ seront mobilisables pour du salariat. Le Collectif devrait recevoir très prochainement un acompte sur la subvention de la Région. Un compte d'épargne sera ouvert pour y verser les fonds qui ne sont pas immédiatement nécessaires. (Th.Claudiel).

Après discussion, le bureau décide à l'unanimité de faire adhérer le Collectif à l'Association de gestion du centre culturel d'Épinal (A.G.A.C.C.E.) malgré les positions divergentes initiales de certains membres du conseil d'administration de cette dernière sur la participation du Collectif au forum des associations du 8 septembre (voir ci-dessous **3**).

Gmail : L. Fetet et H. Sylvestre n'ont pas accès à l'adresse Gmail du Collectif. M. Garnier suggère que Marc Alieri, au centre Léo Lagrange, peut trouver une solution. H. Sylvestre est chargé de le consulter et de transmettre le résultat à L. Fetet.

Personnel : Marion fait part de la suite donnée au courrier de *Réseau d'êtres* envoyé à la F.R.M.J.C. concernant une mise à disposition de Marion à hauteur de 20% d'équivalent temps plein. La F.R.M.J.C. poursuit sa réflexion sur son organisation dans les Vosges. Il est proposé que Louise adresse au président et à la directrice un message indiquant que Réseau d'êtres reste toujours intéressé par ce partenariat. Et que nous souhaiterions connaître le montant estimé de cette mise à disposition et aussi à partir de quelle date.

Cet E.T.P. à 20% ne représentera qu'un jour par semaine. Ne faudrait-il pas compléter par un C.D.D. de courte durée, plus dédié à travailler sur des listings (préparant aux rencontres de territoires), travail indispensable à réaliser ? Un I-pad sera ouvert pour lister les besoins et rédiger une fiche de poste. Réseau d'êtres pourra recourir à une structure employeuse intermédiaire.

2 - FESTIVAL INTERNATIONAL DE SOCIOLOGIE :

Ch. Kraemer remet un exemplaire du programme à chacun des présents. Le calendrier est très serré.

S'agissant du rôle du Collectif, Ch. Kraemer a un avis positif. M. Garnier propose que les associations membres du Collectif y soient associées en les informant le 19 septembre.

3 - FORUM DES ASSOCIATIONS :

La présentation du projet du Collectif au conseil d'administration de l'A.G.A.C.C.E. a suscité des interrogations et quelques attitudes négatives, mais au final le conseil d'administration a donné son accord sachant que des personnalités de poids présentes ont influé dans ce sens.

Le déroulement est donc le suivant :

13h 30 : réunion à *La Langue de Travers* qui écrit les phrases (voir C.R. de la réunion de bureau du 26 mai) sur les "*bus*" en carton.

14h-15h : après que le maire aura fait le tour du forum, passage devant tous les stands ? écriture de cartes avec les gens des associations puis passage de L. Fetet et Th. Claudiel en "*homme-sandwich*".

À partir de 15h : mini-débats mouvants sur les questions à l'amphi de verdure, à raison d'environ 15 mn par débats.

Radio Cristal a confirmé sa participation à l'opération.

4 - INITIATION À L'ÉCONOMIE :

Il n'y a qu'un inscrit pour cette deuxième session. M. Garnier fera un rappel aux membres du Collectif en même temps que l'information sur le forum des associations.

5 - INTERPELLATION DES ÉLUS :

Envoyer le projet de questionnaire aux membres du Collectif pour qu'ils fassent des observations ou suggestions (H. Sylvestre). La mise au point définitive sera faite le 19 septembre.

Le 19, H. Sylvestre présente le projet, la démarche et le calendrier.

H. Sylvestre enverra sans délai aux membres du bureau la dernière version - V7 - du répertoire des membres du Collectif.

L. Fetet et L. Lemasson écrivent aux Foyers ruraux et aux Francas sur cette opération.

C. Devallois prendra contact avec Vosges Télé (D. Renault) pour organiser les débats envisagés en deuxième quinzaine de novembre.

6 - RELATIONS AVEC LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION D'ÉPINAL (C.A.E.):

En préalable à son intervention à la réunion des maires de la C.A.E. Le 30 septembre, le Collectif doit fournir une note explicative pour la réunion des vice-présidents (date inconnue), note dont C. Devallois fera une ébauche sur Framapad.

Jeudi 12 septembre à 9h à la C.A.E., se tiendra une réunion préparatoire à laquelle participeront L. Fetet, C. Devallois, M. Garnier et S. Yverneau-Brahy avec J.L. Martinet pour préparer la réunion à Chamagne qui n'avait pu se tenir au printemps.

7 - LOCAL RUE LYAUTEY :

Le projet de statuts du collectif de gestion a été rédigé et H. Sylvestre a fait des propositions de modifications.

Fin juillet, la réunion sur le local a eu lieu à laquelle ont participé P. Nardin, P. Claudel, M. Frattini et M. Garnier. Il en ressort que :

1 -La commune d'Épinal ayant dépensé 100 000 euros dans les travaux, ne donnera aucun crédit de fonctionnement, mais il reste à installer les branchements pour l'internet et le téléphone ainsi que le chauffage.

2 -En attendant une deuxième issue de secours, le local étant classé comme établissement recevant du public (E.R.P.), ne peut recevoir que 50 personnes simultanément. Cette restriction limite fortement, pour le moment, les possibilités du local.

Observations : les représentants des associations parties prenantes ne sont pas toujours les mêmes ce qui gêne la mise au point d'un agenda fixe. La date de l'assemblée générale constitutive du collectif de gestion n'est pas encore déterminée.

8 - PIL 88 (PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INFORMATION LOCALE) :

Ch. Devallois a participé à la présentation de P.I.L. 88 par B. BOULAY, le 29 août au Quai Alpha (mis à disposition gratuitement par la C.C.I. des Vosges). Environ 70 personnes y assistaient dont le président de la Communauté d'agglomération d'Épinal, des représentants de la Région, de la ville d'Épinal, d'autres communes, d'entreprises et de quelques associations.

Annoncé comme média inter-entreprises et inter-communautés et comme projet d'intelligence

collective dédié aux territoires, il ne pourra vivre qu'avec la participation de tous. Les tarifs d'abonnement ont été adaptés à la taille des associations, des collectivités et des entreprises. La plateforme disposera d'un agrégateur de contenus (robot qui récupère les flux RSS) et d'un portail. Il distribuera une newsletter quotidienne avec une sélection de contenus correspondant à la demande. La P.I.L. 88 deviendra la vitrine des contenus numériques des Vosges. 6 000 visiteurs uniques par jour sont attendus.

Les moyens de lancement restent modestes, d'où une communication un peu faible. B. BOULAY doit réunir un minimum de 10 000€ d'abonnements et de parts sociales de la future SCIC (Société coopérative d'intérêt collectif).

Réseau d'êtres peut-il adhérer à la démarche compte tenu de la nature de l'initiative proche de la sienne ? L'abonnement mensuel serait de 10€ et la prise de part sociale minimum à la S.C.I.C. serait de 100€ pour figurer parmi les 100 contributeurs nécessaires pour lancer la plateforme. Le bureau donne son accord. Ch. Devallois en informera B. BOULAY.

Marion suggère qu'un message soit envoyé aux adhérents indiquant que Réseau d'êtres a décidé de figurer parmi les contributeurs et abonnés de la PIL88 et que Réseau d'êtres les encourage à soutenir l'initiative.

9 - MOBILISATION DU COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES (C.A.C.) DU 12 OCTOBRE :
Ce point sera évoqué lors de la réunion du Collectif du 19 septembre.

La séance est levée à 13h.

Au cours du repas partagé qui a suivi, Marion a présenté la fiche-action du « bateau pirate ». À consulter sur internet : animation bateau pirate.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 19 septembre après la réunion du Collectif.

Hubert SYLVESTRE
Co-secrétaire